



MERCREDI 18 MARS 2026

de 19 h 00 à 22 h 00

Formation hybride  
PRÉSENTIEL (Paris) / DISTANCIEL (via la plateforme Zoom)

Organisée par Droit & Procédure  
Avec le concours de l'Ordre des avocats de Paris

## ARTICLE 145 : Bilan, actualités et perspectives du « colosse de la procédure »

Auditorium de la Maison du barreau de Paris  
2 rue de Harlay - 75001 PARIS

Propos introductifs :

Olivier SAUMON, avocat au barreau de Paris, jasper avocats,  
président de Droit & Procédure

Octave HOCHER, cabinet Hocher,  
avocat au barreau de Paris

Interventions de :

Patrick SAYER, président  
du tribunal des activités économiques de Paris

Rachel LE COTTY, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Paris,  
coordonnatrice du pôle de l'urgence civile

Maxime BARBA, agrégé des facultés de droit,  
professeur à l'Université Grenoble Alpes

Sylvie PIERRE-MAURICE, maître de conférence HDR, UNISTRA

Jean-Daniel BRETZNER, avocat à la Cour,  
associé Bredin Prat

*Inscription obligatoire :*

50 € TTC / Membre Droit & Procédure : 20 € TTC

Gratuit pour les magistrats et les étudiants



**Validation FCO avocats**



**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**

Véronique JEANDÉ - Secrétariat Droit & Procédure  
Tél : 01 34 74 38 95 / 06 88 90 78 12 - jeande.veronique@orange.fr  
[www.droitetprocedure.com](http://www.droitetprocedure.com)